

# Ouvrages de contrôle des sédiments

E-13

Boudin biodégradable composé de matériaux filtrants (fibres de bois, de paille, etc.) permettant d'intercepter les sédiments et de ralentir la vitesse de l'eau. ([source](#)).



## Boudin de rétention

### Application

**Chantier de construction** : autour des zones de déblais/remblais - autour des surfaces de sol dénudé - aux abords d'une zone sensible - dans les secteurs de pente faible inférieure à 3 % - dans les fossés à faible débit.

### Principes de conception à respecter

1. La grosseur du boudin doit être choisie en fonction du débit anticipé, selon les spécifications du manufacturier, qui se situe généralement entre 20 et 45 cm;
2. Une tranchée doit être creusée sur une profondeur correspondant au tiers du diamètre du boudin et les matériaux de déblais doivent être déposés en amont;
3. Le boudin doit être déposé dans la tranchée et ancré à l'aide de piquets de bois plantés à tous les 50 à 100 cm et enfoncés d'un minimum de 45 cm à angles opposés;
4. Le boudin doit être remblayé sur sa face en amont avec la terre déblayée, en s'assurant de ne pas dépasser la moitié du diamètre du boudin et en compactant légèrement;
5. Lorsqu'installés dans un fossé à faible débit, les boudins doivent atteindre le haut du talus et au moins un piquet doit être inséré en face du point le plus bas du boudin (fond du fossé).

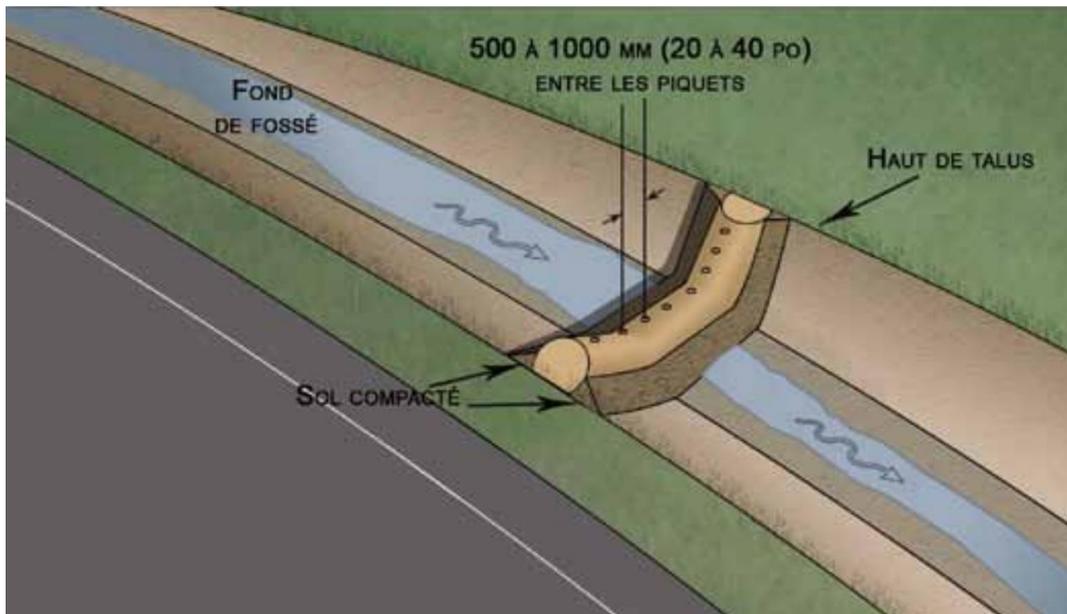
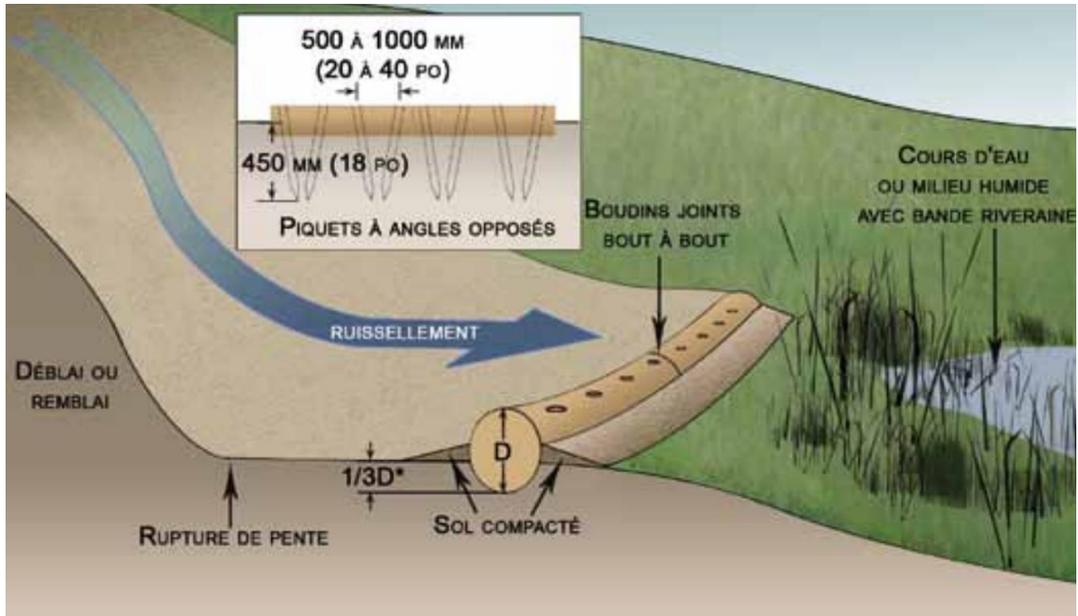
### Entretien

- i. En cas de pluies abondantes, vérifier que l'eau traverse au centre du boudin;
- ii. S'il y a érosion en aval, stabiliser le lit du fossé avec un léger empierrement;
- iii. Le boudin doit demeurer bien en contact avec le sol;
- iv. Remplacer les boudins, lorsque colmatés;
- v. Après utilisation, le matériel filtrant à l'intérieur du boudin peut être étalé sur le sol environnant.

### Sources d'information

[Guide technique – gestion environnementale des fossés \(MRC Brome-Missisquoi, MRC du Granit, RAPPEL, 2012\)](#)

# Illustrations



Source : MRC Brome-Missisquoi, MRC du Granit, RAPPEL, 2012